Quelques questions

Par **Meehdi**, le **24/06/2013** à **08:05**

Salutations à vous,

Mehdi, 18 ans, bachelier littéraire intégrant à la rentrée la fac de droit du Havre. Enchanté !

J'aurais quelques questions à vous poser ; merci par avance à ceux qui prendront un peu de leur temps pour me répondre.

1) Depuis plusieurs jours je retourne le web sens dessus-dessous dans l'espoir de satisfaire ma curiosité et, je l'admets aussi, de dissiper mes craintes. En effet, tous sont au moins d'accord sur une chose : les études en droit sont très difficiles, et la première année connaît un taux d'échec impressionnant. J'aurais donc aimé savoir si aviez quelques conseils à me prodiguer pour réussir au mieux cette année, en visant des notes qui soient les plus élevées possibles (j'ai lu que des mentions sont indispensables pour les masters) ? J'ai bien entendu lu auparavant les nombreux articles rédigés sur le sujet par certains sites mais je préfère l'avis d'étudiants, bien mieux placés selon moi !

2) Disposant de trois mois de vacances, j'aimerais les utiliser au mieux pour préparer cette première année : y a t-il des lectures qui vous paraissent incontournables ? Je n'ai pas peur de manger des centaines et des centaines de pages si besoin est. Quand je dis lectures, je pense d'abord aux livres mais s'il existe également des sites intéressants ou des journaux « spéciaux » dédiés au droit je suis preneur !

3) J'ai cru également comprendre que le réseau avait un rôle très important (notamment pour les stages). Issu d'une famille maghrébine, ne vivant qu'avec ma mère sans emploi et mes soeurs, je ne possède guère de contacts intéressants ; en toute honnêteté, est-ce vraiment vraiment handicapant ou nombreux sont ceux qui ont réussi en partant de rien ?

Je viens tout juste de remarquer l'avertissement priant de synthétiser le post, j'espère sincèrement avoir été suffisamment clair et vous prie de m'excuser pour les longueurs.

Veuillez recevoir l'expression de mon admiration sincère pour votre parcours et votre réussite.

Par **Yn**, le **24/06/2013** à **10:21**

Ayant lu ton autre topic, j'en profite pour te souhaiter la bienvenue sur ce forum.

Premièrement, tu peux consulter ce topic : http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html

; tu ne trouveras pas de conseils particuliers, mais tu auras une présentation générale de la formation et des matières étudiées.

Pour répondre à tes questions :

1) Oui, la sélection est forte en L1 et L2. Plus ton université accueille d'étudiants, plus la sélection sera forte. L'université du Havre est une petite université : 350 L1 en 2010-2011 (http://www.letudiant.fr/etudes/fac/portrait-de-fac-l-universite-du-havre-une-fac-a-taille-humaine-19297.html ; les grandes universités dépassent les mille inscrits en L1 et L2), les taux de réussite devraient avoisiner les 50%, à vérifier toutefois.

2) Je pense que te concentrer sur une seule matière majeure/fondamentale est suffisant. Tu as le choix entre droit civil des personnes ou droit constitutionnel.

Civiliste de formation, je te conseille de d'arrêter sur cette matière, cet ouvrage me paraît approprié : http://www.dalloz-bibliotheque.fr/bibliotheque/Droit_civil_1re_annee-6727.htm ; les méthodologies du commentaire d'arrêt et de la dissertation sont détaillées, exercices et corrigés sont à ta disposition et les parties 2 et 3 couvrent respectivement le programme du semestre 1 et du semestre 2. Concrètement, tu as largement de quoi occuper tes vacances avec les parties 1 (méthodo) et 2 (semestre 1).

3) Comme partout, le réseau joue mais à titre subsidiaire. Tu seras d'abord évalué sur ton niveau universitaire : si tu es un bon étudiant, des portes s'ouvriront. Les stages n'interviennent que tard dans la formation, tu auras largement le temps de découvrir tout ça.

P.-S. : on s'en fiche que tu synthétises ton message, si tu as des questions et/ou des réflexions pertinentes : n'hésite pas.

Par **Meehdi**, le **24/06/2013** à **15:37**

Bonjour,

Merci beaucoup pour tes réponses complètes ainsi que pour le lien, tu m'as bien aidé !

J'aurais encore quelques questions mais je vais me contenter d'en poser deux pour le moment, ne pouvant pas m'attarder chez moi cette après-midi.

1) J'ai lu qu'une maîtrise parfaite de l'anglais était primordiale. Grâce à mon bac L, j'ai un niveau relativement correct mais j'ai conscience qu'il est bieeeeeeeeeen trop insuffisant pour en faire un avantage concurrentiel sur mon CV. Auriez-vous des conseils et des méthodes pour acquérir en trois ans (pour la sélection en M2 voir M1) un niveau suffisant ?

2) Sur le site de mon université, il est indiqué je cite : « Une deuxième langue peut être choisie en Unité libre ou en Diplôme Universitaire parmi les 9 (allemand, arabe, chinois, coréen, espagnol, portugais, italien, japonais, russe). » Qu'entendent-ils par "Unité libre" et "Diplôme universitaire" ? Le choix d'une deuxième langue paraît-il judicieux, et si oui, laquelle ?

Merci à vous !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Meehdi**, le **24/06/2013** à **18:47**

J'ai modifié ma deuxième question.

Par **Booker**, le **24/06/2013** à **22:30**

J'aimerais citer Sénèque : "ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles".

Par **Meehdi**, le **25/06/2013** à **00:46**

C'est effectivement une citation très pertinente et qui confirme également en partie ce que je pense : le taux d'échec si élevé est en grande partie au fait
1) qu'une partie des étudiants en L1 se retrouvent là par défaut,
2) qu'une partie des étudiants abordent ce nouveau cadre qu'est l'université avec légèreté, se sentent grisés par cette sensation de "liberté".

Je pense donc qu'avec un travail sérieux, régulier, approfondi et adapté aux exigences nouvelles de la licence, je ferai partie des 50% qui réussissent la 1ère année. En tout cas je suis motivé !

Je profite tout de même de ce post pour relancer les deux questions posées précédemment :

1) Auriez-vous des conseils de méthodes pour acquérir en trois ans (pour la sélection en M2 notamment) un niveau suffisant ?
2) Il est indiqué sur le site de mon université qu'« une deuxième langue peut être choisie en unité libre ou en diplôme universitaire parmi les 9 suivantes : allemand, arabe, chinois, coréen, espagnol, portugais, italien, japonais et russe. » Qu'entendent-ils par "unité libre" et "diplôme universitaire" ? J'ai tapé ces deux éléments dans la barre de recherche mais les résultats sont très vagues.
Enfin, le choix d'une deuxième langue paraît-il judicieux, et si oui, laquelle ?

Merci pour le temps que vous consacrez à ce forum,

Mehdi.

Par **bulle**, le **25/06/2013** à **08:40**

Bonjour,

1)Avez vous pensé à Erasmus? Le mieux est de partir durant un semestre de L3.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

2)- Unité libre = je pense qu'il s'agit d'une option dont le note comptera.
- Diplôme universitaire = il s'agit d'un diplôme propre à l'université (donc pas de reconnaissance au niveau national) au cours duquel vous suivez des cours spécifiques en plus de votre cursus normal de droit.

Sinon le choix d'une deuxième langue ne me parait pas forcément être une priorité mais si vous en choisissez une, suivez celle que vous avez suivi au lycée.

Pour le reste, je vous conseille de fouiller sur le forum notamment en recherchant les sujets propres à la méthodologie pour savoir "comment réviser à la fac?", "comment apprendre ses cours?".
Je vous recommande d'ailleurs ce sujet: http://www.juristudiant.com/forum/travailler-a-opartir-du-cours-t14249.html et plus largement notre forum "Modèles de méthodologie": http://www.juristudiant.com/forum/modeles-de-methodologie-f56.html

Par **Yn**, le **25/06/2013** à **10:29**

Pour l'anglais, tu vas devoir travailler seul. Malheureusement, l'enseignement des langues à l'université est catastrophique (bref, comme au secondaire, tu ne seras pas perdu à ce niveau-là).

Je pense qu'il serait pertinent de profiter de ton temps libre pour travailler l'anglais. Pendant ta licence, tu pourras passer le TOEIC, certificat qui atteste de ton niveau d'anglais et permet, à tout connaisseur de ce système, de connaître objectivement ton niveau d'anglais en fonction du score obtenu.

Les modules unité libre/unité complémentaire/option sont des matières optionnelles, non obligatoires, pour les étudiants qui souhaitent bénéficier d'enseignements divers (généralement, autres que juridiques). Par exemple, pendant mes trois premières années, j'ai passé une épreuve de sport (coef. 1) pratique et écrite. C'était toujours ça de gagné pour augmenter ma moyenne générale.

Les taux d'échec à l'université s'expliquent facilement. Avec mes étudiants je constate que, sur un TD de 30-35 personnes, tu as trois types d'étudiants :

- Ceux qui se croient encore au lycée, qui manquent de maturité, qui n'ont pas compris que la liberté accordée avait une contrepartie, qui ne fournissent aucun effort (environ 60%)
- Ceux dans dans l'entre-deux, ils travaillent, éprouvent des difficultés dans la comprehension de la méthodologie, des attentes universitaires (20%)
- Ceux qui travaillent sérieusement, qui ont compris que l'université nécessitait de grandir, de se responsabiliser, et auront très probablement un beau parcours universitaire

C'est à la louche, et note que mon université dépasse largement les mille inscrits en L1-L2, mais je pense que c'est assez représentatif du panel des étudiants en L1.

Les modalités varient selon les universités, mais dis-toi que si les exigences sont élevées dès la L1 (rédaction systématique toutes les semaines, étude du commentaire d'arrêt dès la L1, ...), tu seras dans un rythme "mi-prépa". Si tu t'organises, tu auras le temps de concilier sortie, loisir et étude. Un temps d'adaptation est nécessaire, mais si tu es motivé et que tu travailles

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

sérieusement, tu as toutes les cartes en main pour réussir.

Par **Meehdi**, le **26/06/2013** à **20:44**

Bonjour. Tout d'abord merci pour vos réponses si complètes !

@Bulle :

1) Effectivement j'envisage de plus en plus d'avoir recours au célèbre programme ERASMUS ! Très bonne idée.

2) Après réflexion, je suis d'accord, une deuxième langue ne paraît pas être une priorité, j'aurai sûrement déjà assez de boulot !

3) Merci à toi, je vais consulter tous les conseils méthodologiques.

@Yn :

Oui effectivement j'ai cru comprendre que l'enseignement de l'anglais à l'université laissait vraiment à désirer ; enfin quelque chose qui ne change pas du lycée.

J'ai en effet entendu parler du TOEIC et envisage de le passer d'ici quelques années. Par contre quand tu dis "profiter de ton temps libre pour travailler l'anglais" et "tu vas devoir travailler seul", j'ignore justement comment procéder et sur quels aspects porter mes efforts... C'est tellement vague !

Concernant les UL, merci pour tes explications.

Ta conclusion est rassurante : si je travaille sérieusement et que je réussis cette transition lycée-université, il ne tiendra qu'à moi d'aller au bout.

Merci à vous !

Par **Meehdi**, le **26/06/2013** à **20:44**

Bonjour. Tout d'abord merci pour vos réponses si complètes !

@Bulle :

1) Effectivement j'envisage de plus en plus d'avoir recours au célèbre programme ERASMUS ! Très bonne idée.

2) Après réflexion, je suis d'accord, une deuxième langue ne paraît pas être une priorité, j'aurai sûrement déjà assez de boulot !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

3) Merci à toi, je vais consulter tous les conseils méthodologiques.

@Yn :

Oui effectivement j'ai cru comprendre que l'enseignement de l'anglais à l'université laissait vraiment à désirer ; enfin quelque chose qui ne change pas du lycée.

J'ai en effet entendu parler du TOEIC et envisage de le passer d'ici quelques années. Par contre quand tu dis "profiter de ton temps libre pour travailler l'anglais" et "tu vas devoir travailler seul", j'ignore justement comment procéder et sur quels aspects porter mes efforts... C'est tellement vague !

Concernant les UL, merci pour tes explications.

Ta conclusion est rassurante : si je travaille sérieusement et que je réussis cette transition lycée-université, il ne tiendra qu'à moi d'aller au bout.

Merci à vous !

Par **themis2018**, le **02/07/2013** à **08:30**

Bonjour Meedhi
Je suis aussi impressionné que vous. Ceci dit, un bémol peut être: j'ai visité ma future faculté durant les journées portes ouvertes. J'y ai été accueilli par un master 2 qui m'a bien expliqué la chose suivante: la sélection en L1 se fait beaucoup par elle même. De nombreux étudiants changent de filière, ou interrompent leurs études, bref: au bout d'un moment, on ne les voit plus!
Ainsi, 60% des étudiants qui se présentent aux examens de fin d'année passent en L2. (dans ma fac, du moins)
Si cela peut vous mettre un peu de baume au cœur...

Par **bulle**, le **02/07/2013** à **11:53**

Bonjour,

60% de réussite, ce n'est pas si important selon moi, cela fait à peine plus de la moitié. Certes, certains étudiants abandonnent ou se réorientent.
Mais il ne faut pas avoir peur des chiffres, il ne faut surtout pas faire attention à ce qu'on entend et commencer à bosser dès le départ. La L1 n'est pas si difficile que ça quand on y pense. Il y a énormément de par coeur. Le plus difficile sera de s'adapter au système de la fac (très différent du lycée) et aux diverses méthodologies qu'on nous impose en droit.

Par **marianne76**, le **03/07/2013** à **14:46**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour
Je rejoins Bulle le plus difficile c'est de s'adapter à la fac, on exige de vous un travail personnel car l'on vous considère comme des personnes responsables, vous êtes donc moins encadré qu'au lycée ou dans le cadre d'un BTS ou d'un DUT.
Sinon les études ne sont pas si difficiles que cela, ce n'est pas un concours et si l'on travaille sérieusement et régulièrement il n 'y pas de souci.
Le gros taux d'échec en 1ère année est dû essentiellement à des abandons, beaucoup s'inscrivant en 1ère année sans de réelles motivations (d'où les abandons)

Par **Elizabeth**, le **04/07/2013** à **12:38**

Bonjour,

Concernant le TOEIC, ce n'est pas un examen très difficile si tu as des facilités en anglais, et c'est un plus, mais il ne dure que 2 ans.
Au niveau universitaire, et pour pouvoir étudier en pays anglophone, il faut être titulaire du TOEFL, test plus difficile.

Ensuite, je pense que par "devoir travailler seul" et "profiter du temps libre pour travailler l'anglais" veut dire: regarder des films/séries en VO (pas STFR), lire des magazines, livres en anglais. Toutes ces petites choses qui font apprendre.

Ensuite pour te donner quelques conseils méthodologiques..
Tout le monde te le dira, et la plupart prennent ce conseil à la légère, mais pour avoir raté mon cursus universitaire à cause de ça, crois moi vaut mieux suivre ces conseils :
Soit organisé dans ton travail, une fois que tu as du travail, commence le le plus tôt possible, si possible le soir même. On te donnera énormément de travail personnel, et tu auras peu de notes dans l'année, alors une mauvaise note peut jouer un grand rôle.
Lis des livres, complète ton travail par des recherches personnelles (notamment lorsque tu as des commentaires ou dissertations à faire), c'est très apprécié des professeurs généralement.
Va à tous les cours, et oui.. la présence en cours joue un grand rôle dans la compréhension de ton cours et sur ta capacité à l'apprendre.

Ces conseils "bateau" sont vraiment importants !

Par **Clement56**, le **15/07/2013** à **18:31**

Bonjour Medhi,
Je suis dans la même situation que toi !Pas mal d'interrogations mais surtout beaucoup de motivation pour débuter ma L1 Droit.
Comme toi Erasmus est une priorité tout comme l'étude du droit !
Pour ta LV2 j'ai vu que ta famille était d'origine maghrébine peut être que tu parles arabes ça serait je pense un vrai plus pour ton CV !
Concernant la méthodologie les exercices pratiques, je viens d'acheter un livre " Réussir sa licence de droit" écrit par l'Etudiant !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Tu as des témoignages d'avocats, d'enquêteurs, de magistrats mais aussi une approche de nos futures matières en L1 ! J'aime beaucoup le droit, j'avais vraiment envi de faire une fac de droit mais en lisant ce livre j'ai
encore plus envi d'y aller !
Certes la fac de droit n'est pas très simple mais quand on fait ce que l'on aime je pense que la difficulté n'est plus vraiment un problème.
Je te souhaite une bonne soirée
Clément

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés